

COMMUNIQUE DE PRESSE

G7 : LJS protège ses habitants et ses commerçants

Le mouvement Libertés et Justice Sociale (LJS) salue l'adoption de la motion déposée par le député Laurant Seydoux, appelant à une trêve sécuritaire durant la période du G7.

Cette mesure vise à protéger efficacement la population genevoise ainsi que les commerces locaux face aux risques accrus de débordements et d'actes de vandalisme.

LJS tient à rappeler que les commerçants genevois traversent déjà une période particulièrement difficile. Entre la concurrence du commerce en ligne, les achats en France voisine et l'érosion constante de leur clientèle, nombre d'entre eux peinent à maintenir leur activité. Dans ce contexte, des dégradations ou des violences urbaines constitueraient un choc supplémentaire aux conséquences potentiellement irréversibles pour de nombreux établissements de proximité.

Le mouvement soutient pleinement les droits des femmes, mais refuse que cette cause légitime soit instrumentalisée par des groupes radicaux au détriment de la sécurité publique et de la stabilité économique.

Afin de concilier liberté d'expression et impératif de sécurité, un rassemblement statique à la Place des Nations pourra être toléré. En revanche, les défilés mobiles, difficilement contrôlables dans les circonstances actuelles, ne peuvent être autorisés alors que les forces de police sont fortement mobilisées en dehors du canton.

Limitée à la période du 10 au 22 juin, cette mesure préventive vise à garantir la sécurité des habitants et à préserver un tissu commercial déjà fragilisé, afin d'éviter la répétition des événements de 2003.

Genève, le 20 mars 2026

Pour plus d'informations :

Jacques Jeannerat, chef de groupe LJS, portable : 076 316 45 30